

Les propriétaires romands soutiennent largement leurs locataires commerciaux

Paudex, le 3 juin 2020

Les commerçants lourdement impactés par la crise liée au coronavirus peuvent compter sur leurs propriétaires pour les soutenir, en Suisse romande. Une étude non exhaustive de l'Union suisse des professionnels de l'immobilier (USPI Suisse) auprès de ses membres et de quelques autres professionnels de l'immobilier montre des abandons de loyers pour plus de 21 millions de francs, pour la période de mi-mars à fin juin. Dans leur ensemble, les bailleurs mettent tout en œuvre pour une sortie de crise dans les meilleures conditions possibles.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : dans les cantons romands, le montant des loyers abandonnés pour la période allant de la mi-mars à fin juin 2020 totalise **plus de 21 millions de francs**. Dans le détail, l'aide des propriétaires aux locataires commerciaux se monte à plus de **1.25 million pour le canton de Fribourg, plus de 10,8 millions pour Genève, plus de CHF 625'000.- sur Neuchâtel, plus de 875'000.- pour le Valais et plus de 7.5 millions dans le canton de Vaud**. « Ce soutien à l'économie locale est à la fois spectaculaire et réjouissant », relève Frédéric Dovat, secrétaire général de l'USPI Suisse.

Ces montants sont le fruit de l'addition des chiffres collectés auprès des membres de l'USPI et de quelques autres professionnels de l'immobilier. « Tous les membres n'ont pas répondu et d'autres professionnels de l'immobilier ainsi que des propriétaires privés ont aussi offert des loyers », précise M. Dovat. Ainsi l'aide totale représente un montant plus grand encore. Et de manière générale, l'USPI Suisse recommande aux bailleurs et aux locataires le dialogue, afin de trouver au cas par cas un arrangement acceptable par les deux parties. « Tous les propriétaires ne peuvent pas se permettre le même effort financier, tout comme chaque locataire n'a pas besoin de la même aide », ajoute le secrétaire général.

Les aides octroyées par les propriétaires sont de plusieurs types : certains ont accordé des gratuités de loyer(s), d'autres ont offert des réductions. Relevons aussi des facilités de paiement, non comprises dans ces chiffres, comme le report ou l'étalement dans le temps des loyers dus, ce qui constitue une aide de trésorerie appréciable dans une période si compliquée. A cela s'ajoute les aides mises en place par les cantons qui sont des incitatifs à la conclusion de transactions, accueillies favorablement par les acteurs du marché.

Toutes ces solutions, issues du dialogue spontané et des incitations cantonales, montrent que les partenaires peuvent s'entendre, s'accorder et se montrer solidaires et créatifs, en fonction des situations réciproques. Par conséquent, **l'USPI Suisse rejette fermement les motions des Commissions parlementaires en matière de loyers commerciaux et invite les Chambres fédérales à les rejeter**. En effet, elles visent à imposer une solution étatique applicable de façon indifférenciée à tous les locataires et bailleurs commerciaux du pays, alors que les situations individuelles sont très variables et elles ne feraient qu'attiser les tensions. Enfin, le processus législatif est long et, si les motions étaient acceptées, une réglementation fédérale ne pourrait produire ses effets que dans une année au plus tôt, ce qui ne serait d'aucune aide pour surmonter les difficultés actuelles.

Pour tous renseignements :

Philippe Nantermod, président de l'USPI Suisse, 076 584 34 22

Frédéric Dovat, secrétaire général de l'USPI Suisse, 078 767 06 85